

## Retour historique

### sur la formation des maîtres du premier degré en Meuse (2007)

IUFM de Lorraine  
Formation Professionnelle  
Professeurs Stagiaires  
Promotion 2006 – 2007

30 Mars 2007

#### La formation des Maîtres du 1<sup>er</sup> degré en Meuse Petit retour historique

Dans le cadre de la formation des enseignants du premier degré et en lien avec l'Association des Anciens des Ecoles Normales et de l'IUFM, une journée a été organisée pour présenter :

- \* les différents lieux de formation des enseignants du 1<sup>er</sup> degré dans le département de la Meuse (Bar le Duc et Commercy)
- \* les différents cursus de formation liés aux orientations ministérielles depuis la naissance de l'Ecole Normale Mixte de la Meuse à Bar le Duc (1964) jusqu'aux années 2000.

Il s'agissait de faire prendre conscience aux jeunes professeurs stagiaires que les bâtiments qui les abritent pour leur formation ont été témoins de nombreux changements quant aux cursus de formation des maîtres.

Suivent différentes dates qui correspondent à des situations bien spécifiques de formation. Fondée sur des souvenirs personnels, la réalisation du tableau ci-dessous correspond à une description rapide de ces formations. Elle pourra être corrigée, complétée de manière plus scientifique par des chercheurs et spécialistes de la formation.

#### Ecole Normale Mixte de la Meuse (ENM de Bar le Duc)

*Quelques caractéristiques :*

- Niveau départemental de recrutement et de formation.
- Le Directeur de l'Ecole Normale a statut d'IDEN (Inspecteur Départemental de l'Education Nationale), il dirige une circonscription qui comprend les écoles annexes et d'application.
- Les locaux appartiennent au Conseil Général qui en assure le financement comme le fonctionnement.
- Le Conseil d'Administration est présidé par l'Inspecteur d'Académie.
- Les « normaliens » reçoivent une bourse pendant leurs études pré-bac et sont payés pendant leur formation professionnelle.
- A la fin de la formation, un diplôme (Diplôme d'Instituteur) est décerné aux stagiaires.
- La formation des enseignants du second degré, quant à elle, se fait au niveau académique dans des CPR (Centres Pédagogiques Régionaux) ou au niveau national dans les ENS (Ecoles Normales Supérieures).

19645	Ouverture de l'Ecole Normale Mixte de la Meuse à Bar le Duc (Pilviteuil).	* Concours fin de 3 <sup>ème</sup> * Préparation au Baccalauréat * Une année de formation professionnelle
1969/70	- Recrutement Post-bac - Apparition de la Formation Continue des Instituteurs	* Concours post bac * Formation professionnelle en 2 ans

1972	Dernière année de préparation au Baccalauréat	
1973		Formation FP1 – FP2 / Remplaçants
1979	Formation en 3 ans	Déjà le niveau « universitaire » est évoqué Apparition du « DEUG-Instituteur »
1982	Recrutement à Bac + 2	Concours post-DEUG

### Instituts Universitaires de Formation de Maîtres (IUFM de Lorraine)

#### Quelques caractéristiques :

- Niveau académique de recrutement et de formation.
- Les Instituteurs sont devenus Professeurs des Ecoles.
- Le Directeur de l'IUFM est nommé par le Ministère de l'Éducation.
- L'établissement relève du Ministère de l'Enseignement Supérieur. Ainsi, l'Inspection Académique n'est plus l'interlocuteur institutionnel, c'est le Rectorat. Les IUFM sont rattachés à des facultés.
- Les locaux appartiennent à l'État ou aux Conseils Généraux qui ont souhaité continuer à en assurer le financement (Le cas pour la Meuse).
- Le Conseil d'Administration est présidé par le Recteur d'Académie.
- Les étudiants n'ont plus de bourses (sauf une prime d'incitation certaines années).
- Durant la première année, les étudiants ne sont ni payés, ni défrayés de leurs déplacements pour les stages.
- Durant la seconde année, après le concours, ils sont devenus professeurs stagiaires et sont payés comme tout fonctionnaire stagiaire.
- La formation en IUFM concerne le premier comme le second degré.

1989	Loi d'orientation « Jospin »	Création des IUFM académiques
1990/91	IUFM expérimentaux	Académies de Grenoble – Lille et Reims
1991	Création de l'IUFM de Lorraine	Recrutement Bac + 3 (Licence) Formation en 2 ans Concours après la première année

### Instituts Universitaires de Formation de Maîtres (IUFM de Lorraine) Ecole Interne aux Universités

#### Quelques caractéristiques :

- L'établissement relève directement d'une des facultés de l'Académie. Pour Nancy-Metz, il s'agit de l'Université H. Poincaré (Nancy I).
- Un Conseil d'Ecole est créé au sein de l'Université.

2005	Loi d'orientation	Intégration des IUFM dans les universités
2007/2008		IUFM – Ecole Interne à l'Université
2009	Formation au Master (cf. Réforme LMD)	Concours après le Master puis nomination directement sur le terrain



ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES  
DES ECOLES NORMALES et IUFM  
DE LA MEUSE

Le Président  
Claude JEAN  
2, Chataide du Moulin  
55170 ANCERVILLE  
T° 03 29 75 31 72

5 X 11 2008  
Ancerville, le 30 novembre

Madame le Maire de Bar-le-Duc  
Hôtel de Ville  
B.P. 559  
55012 BAR-LE-DUC CEDEX

Objet : Sauvegarde du patrimoine.

Madame le Maire,

Veuillez me permettre d'attirer votre attention sur un témoignage du passé touchant à la fois l'histoire de Bar-le-Duc et de ce qui fut la 1<sup>ère</sup> École Normale de la Meuse.

Sur le portail en pierre de l'ancienne école du Château (aujourd'hui faisant partie du Musée Barrois) figurent trois inscriptions méritant, à notre avis, d'être préservées de la menace du temps qui passe (voir document ci-joint).

Elles rappellent en effet qu'il y a 200 ans ce bâtiment, à l'histoire déjà riche (1), abritait une « École Mutuelle » qui allait devenir officiellement en 1823 la 3<sup>ème</sup> École Normale de France « destinée à former des maîtres pour les écoles primaires ».

Vous comprendrez à la lumière de ces éléments notre désir de voir sauvegarder ces inscriptions et mieux encore de les voir mettre en valeur en rappelant la destinée particulière du bâtiment aux nombreux visiteurs du Musée.

Vous remerciant par avance de porter intérêt à ma requête et me tenant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'assurance de ma respectueuse considération.

Claude JEAN  
Président des A.E.E.N.

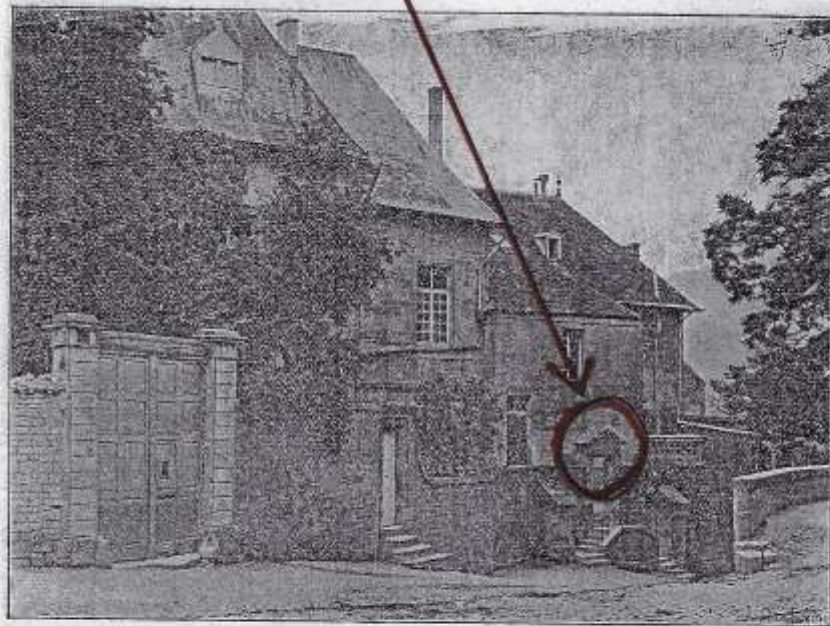
(1) Ancien Palais de la Chambre des Comptes du Barrois, ce bâtiment servit ensuite de caserne à la gendarmerie royale.

LIBELLÉ DES TROIS INSCRIPTIONS :

ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT MUTUEL

LA PATRIE  
OFFRE L'INSTRUCTION  
À SES ENFANTS

PAR L'ÉTUDE  
L'ENFANT DEVIENT UTILE  
SON PAYS



Ecole Normale de Bar-le-Duc (1825-1884)